**Elections 2024**

**Conseil APF France handicap de département Dossier de candidature**

**Vous souhaitez poser votre candidature pour les élections au conseil APF France handicap de votre département (CAPFD).**

**Pour cela, entre le 12 janvier et le 09 février 2024 :**

* Remplissez et signez :
  + Le dossier de candidature
  + La convention d’engagement réciproque
* Fournissez un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3), ce document peut être obtenu en quelques jours le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>
* Adressez ces trois documents à l’attention du **« Comité de pilotage des élections »** à la délégation de votre département, au plus tard le 09 février 2024, par courriel ou par courrier, le cachet de la poste faisant foi (privilégier un envoi complet par courriel si possible).

**Voici les critères à respecter pour poser sa candidature :**

* Etre une personne physique majeure
* Etre adhérent depuis au moins le 1er janvier 2023, et être à jour du paiement de votre cotisation au 31 décembre 2023 (si ce n’est pas le cas, contactez rapidement votre délégation pour être à jour de votre cotisation)
* Jouir de ses droits civils et civiques

**Ne sont pas éligibles :**

* Les administrateurs d'APF France handicap,
* Toute personne qui aurait perdu ses mandats sur décision du conseil d’administration d’APF France handicap pendant le mandat précédent l’élection.
* Les salariés adhérents de l’association

**Vos coordonnées**

Nom/Prénom : Numéro d’adhérent :

Téléphone : Email :

Adresse :

**Vous êtes** (cochez au moins une case) :

* Atteint.e de déficience motrice avec ou sans troubles associés
* Membre de la famille d’une personne atteinte de déficience motrice avec ou sans troubles associés : *Père, mère, enfant, frère, sœur, conjoint, lié par un PACS, concubin.e (l’état de concubinage devant être notoire)*
* Dans aucune de ces deux catégories

Date :

Signature :

**Votre déclaration d’intention**

Vous devez préparer un texte pour présenter votre candidature aux adhérents qui vont voter. **Sans obligations mais de préférence, merci de rédiger le texte sur ordinateur ou tablette.**

Voici les informations importantes à faire figurer dans votre texte de présentation :

**Décrivez votre parcours associatif et/ou personnel**

Pour présenter votre parcours APF France handicap, précisez :

* La date de votre première adhésion à APF France handicap,
* Les mandats électifs que vous avez déjà remplis,
* Les autres missions, actions ou responsabilités.

Pour présenter votre parcours personnel, vous pouvez notamment évoquer :

* Votre situation familiale,
* Vos autres engagements associatifs, syndicaux, municipaux…,
* Vos formations,
* Vos activités professionnelles.

**Décrivez vos motivations pour l’élection au conseil APF de département**

Pour cette partie, vous pouvez notamment évoquer :

* Vos motivations pour cette élection au CAPFD,
* Vos compétences et savoir-faire, celles que vous souhaitez apporter au CAPFD
* Les actions prioritaires que le conseil devrait porter dans le département pour les années à venir.

**Votre texte sera publié dans un livret, qui sera adressé à tous les adhérents du département. Soyez synthétique et précis !**

**IMPORTANT :** Votre texte ne doit pas dépasser 2.500 signes (sont considérés comme « signes » toute lettre, ponctuation ou espace). Aucune modification orthographique ou rédactionnelle ne sera apportée pour la publication.